



10 JANVIER 2005

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 10 janvier 2005 à 20 heures à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents Messieurs les conseillers :

**DONALD DEMERS
PATRICK CHARBONNEAU**

**PAUL M. ROLLAND
RÉAL BRUNELLE
SERGE DION**

Monsieur le conseiller **JEAN-MARC MALTAIS** est absent de son siège.

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur **JACQUES DES ORMEAUX**, directeur général et directeur du développement et Monsieur **PIERRE SIMONEAU**, o. m. a., greffier, sont aussi présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2006-01-001 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2005

2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

2006-01-002 2.1 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL TENUES LES 13 ET 17 DÉCEMBRE 2004

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2006-01-003 3.1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE LA SECONDE PARTIE DU MOIS DE DÉCEMBRE 2004

N. M. 3.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE DÉCEMBRE 2004

10 JANVIER 2005

- N. M. 3.3 DÉPÔT DES STATISTIQUES RELATIVES À LA TENUES DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL ET À L'ADOPTION DE RÈGLEMENT, 1982-2004
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 2006-01-004 4.1 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DE LA VILLE DE BROMONT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, EXERCICE FINANCIER 2005
5. **AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**
6. **RÈGLEMENTS**
7. **AFFAIRES COURANTES**
- 7.1 **TRÉSORERIE**
- 2006-01-005 7.1.1 ACHAT FINANCÉ À MÊME LE BUDGET, EXERCICE FINANCIER 2004
- 2006-01-006 7.1.2 MARGE DE CRÉDIT DE LA VILLE DE BROMONT, EXERCICE FINANCIER 2005
- 2006-01-007 7.1.3 DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET DÉPENSES D'OPÉRATION FINANCÉES À MÊME LA RÉSERVE FINANCIÈRE, EXERCICE FINANCIER 2005
- 2006-01-008 7.1.4 ACHATS D'IMMOBILISATIONS FINANCÉES PAR LE FONDS DES PARCS, EXERCICE FINANCIER 2005
- 2006-01-009 7.1.5 ACHATS FINANCÉS PAR LE FONDS DE ROULEMENT, EXERCICE FINANCIER 2005
- 2006-01-010 7.1.6 CONTRAT DE SOUTIEN AUX LOGICIELS ET AUX PROGICIELS, FIRME NEXXLINK, EXERCICE FINANCIER 2005
- 2006-01-011 7.1.7 CONTRAT DE SOUTIEN ET D'ENTRETIEN AUX APPLICATIONS DE LA FIRME PG MENSYS, SYSTÈME D'INFORMATION, EXERCICE FINANCIER 2005
- 2006-01-012 7.1.8 AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2004
- 7.2 **TRAVAUX PUBLICS**
- 7.3 **URBANISME**
- 2006-01-013 7.3.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVEMENT À L'EMPIÈTEMENT D'UNE REMISE DANS LA MARGE LATÉRALE, LOT 432-79 DU CADASTRE DU CANTON DE FARNHAM, RUE DION

10 JANVIER 2005

7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX

7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

2006-01-014 7.6.1 RENOUVELLEMENT DU PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LE GARDIENNAGE ET L'INCARCÉRATION DE PRÉVENUS

0

2006-01-015 7.6.2 ADJUDICATION DU CONTRAT D'ACHAT D'AMEUBLEMENT POUR LE POSTE DE POLICE

7.7 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

8. DIVERS

2006-01-016 8.1 DEMANDE D'APPUI RELATIVE À L'AGRANDISSEMENT DU MUSÉE DU CHOCOLAT DANS LE CADRE DU PACTE RURAL, MRC DE LA HAUTE-YAMASKA

2006-01-017 8.2 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À « QUÉBEC MUNICIPAL », EXERCICE FINANCIER 2005

2006-01-018 8.3 TRANSPORT ADAPTÉ POUR PERSONNES HANDICAPÉES

9. AFFAIRES DU PERSONNEL

10. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

N. M. 10.1 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA TENUE LE 9 DÉCEMBRE 2004

11. VARIA

11.1 SIGNATURE DES CHÈQUES ET DES CERTIFICATS DE TRÉSORIER EN L'ABSENCE DE LA TRÉSORIÈRE

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

2006-01-019 13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.

10 JANVIER 2005

2005-01-001

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2005**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **DONALD DEMERS**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que rédigé, l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal du 10 janvier 2005 en ajoutant au VARIA le sujet suivant :

11.1 SIGNATURE DES CHÈQUES ET DES
CERTIFICATS DE TRÉSORIER EN L'ABSENCE DE
LA TRÉSORIÈRE

ADOPTÉ

2005-01-002

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES DU
CONSEIL MUNICIPAL TENUES LES 13 ET 17 DÉCEMBRE 2004**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie desdits procès-verbaux ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **SERGE DION**
APPUYER PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tels que rédigés, les procès-verbaux des assemblées des membres du Conseil tenues les 13 et 17 décembre 2004.

ADOPTÉ

2005-01-003

**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE LA
SECONDE PARTIE DU MOIS DE DÉCEMBRE 2004**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **SERGE DION**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PATRICK CHARBONNEAU**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10 JANVIER 2005

D'adopté la liste des comptes à payer au 31 décembre 2004 au montant de **HUIT CENT SOIXANTE-HUIT MILLE DEUX CENT UN DOLLARS ET VINGT-CINQ CENTS (868 201,25 \$)** à payer par le fonds d'administration.

D'autoriser la trésorière, Madame Diane Dufresne, à émettre les chèques en paiement desdits comptes.

ADOPTÉ

N. M.

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE DÉCEMBRE 2004

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste des permis de construction du mois de décembre 2004. Le montant des permis émis durant le mois de décembre 2004 se chiffre à **QUATRE CENT QUATRE-VINGT-CINQ MILLE CENT DOLLARS (485 100 \$)**. Pour l'année 2004, le montant des permis émis se chiffre à **TRENTE-NEUF MILLIONS TROIS CENT QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE TROIS CENT CINQUANTE DOLLARS (39 395 350 \$)**.

N. M.

DÉPÔT DES STATISTIQUES RELATIVES À LA TENUES DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL ET À L'ADOPTION DE RÈGLEMENT, 1982-2004

Les membres du Conseil ont pris connaissance des statistiques relatives à la tenue des assemblées du Conseil ainsi qu'à l'adoption de règlements, années 1982-2004.

2005—01—004

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DE LA VILLE DE BROMONT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, EXERCICE FINANCIER 2005

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **DONALD DEMERS**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10 JANVIER 2005

D'autoriser la trésorière, Madame Diane Dufresne, à payer la somme de **HUIT MILLE SIX CENT QUARANTE-SEPT DOLLARS ET CINQUANTE-HUIT CENTS (8 647,58 \$), taxes applicable incluses**, à l'Union des municipalité du Québec, somme représentant : a) la cotisation annuelle basée sur le décret de la population du ministère des Affaires municipales en vigueur le 1^{er} janvier 2005 ; b) la cotisation au « Fonds de prévoyance des municipalités du Québec » ; c) la tarification au Centre de ressources municipales (CRM).

ADOPTÉ

2005-01-005

**ACHAT FINANÇÉ À MÊME LE BUDGET, EXERCICE FINANCIER
2004**

ATTENDU QUE l'immobilisation ci-dessous sera financée à même le budget 2004 :

SERVICE	DESCRIPTION	MONTANT ALLOUÉ	MONTANT NÉCESSAIRE	ÉCART
Incendie	Téléavertisseurs	15 231 \$	18 284 \$	3 053 \$

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PATRICK CHARBONNEAU**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à faire les transferts budgétaires et à financer la dépense en immobilisation pour un montant de **TROIS MILLE CINQUANTE-TROIS DOLLARS (3 053 \$)**.

ADOPTÉ

2005-01-006

**MARGE DE CRÉDIT DE LA VILLE DE BROMONT, EXERCICE
FINANCIER 2005**

ATTENDU l'entente entre la Ville de Bromont et la Caisse populaire de Granby-Bromont ;

10 JANVIER 2005

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PATRICK CHARBONNEAU**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE renouveler la marge de crédit de la ville de Bromont au montant d'**UN MILLION SEPT CENT MILLE DOLLARS (1 700 000 \$)** à la Caisse populaire de Granby-Bromont pour l'exercice financier 2005.

ADOPTÉ

2005-01-007

**DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET DÉPENSES D'OPÉRATION
FINANCÉES À MÊME LA RÉSERVE FINANCIÈRE, EXERCICE
FINANCIER 2005**

ATTENDU les règlements concernant la réserve financière numéros 825-1-2002 et 825-1-01-2003 ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PATRICK CHARBONNEAU**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à utiliser la somme de **SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE DOLLARS (79 000 \$)** à même la réserve financière pour financer les dépenses en immobilisations et d'opérations suivantes :

<u>SERVICE</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>
Travaux publics	Production d'eau potable – peinture des bassins	29 000 \$
Travaux publics	Production d'eau potable – CTE	<u>50 000 \$</u>
	TOTAL :	79 000 \$

QUE les achats soient préalablement autorisés par bons de commande et que s'il y a lieu, toutes les procédures d'appels d'offres soient respectées, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉ

10 JANVIER 2005

2005-01-008

ACHATS D'IMMOBILISATIONS FINANCÉES PAR LE FONDS DES PARCS, EXERCICE FINANCIER 2005

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PATRICK CHARBONNEAU**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à financer les achats d'immobilisations énumérées ci-dessous à même le fonds des parcs pour la somme de **QUARANTE-NEUF MILLE DOLLARS (49 000 \$)**.

<u>SERVICE</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>
Loisirs, culture et vie communautaire	Parc district Pierre-Laporte	40 000 \$
Loisirs, culture et vie communautaire	Tables de pique nique	6 000 \$
Loisirs, culture et vie communautaire	Tennis	<u>3 000 \$</u>
	TOTAL :	49 000 \$

QUE les achats soient préalablement autorisés par bon de commande et que, s'il y a lieu, toutes les procédures d'appels d'offres soient respectées, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉ

2005-01-009

ACHATS FINANCÉS PAR LE FONDS DE ROULEMENT, EXERCICE FINANCIER 2005

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PATRICK CHARBONNEAU**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à emprunter la somme de **TROIS CENT SOIXANTE MILLE HUIT CENT SOIXANTE-NEUF DOLLARS (360 869 \$)** au fonds de roulement pour financer les achats suivants :

10 JANVIER 2005

<u>SERVICE</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>
Greffe	Équipements informatiques	2 630 \$
Finance	Équipements informatiques	9 632 \$
Finance	Télécopieur	1 000 \$
Finance	Équipement – Fibre optique	46 364 \$
Direction générale	Équipements informatiques	9 420 \$
Police	Véhicule	40 000 \$
Police	Radar	5 500 \$
Incendie	Portes de garage et portes d'accès	4 834 \$
Incendie	Équipements d'intervention	11 506 \$
Loisir	Surfaceuse	98 985 \$
Loisir	Sécurité – aréna	7 500 \$
Loisir	Chaises et chariots	6 000 \$
Gestion du territoire	Équipements informatiques	2 630 \$
Gestion du territoire	Gestion immobilière	36 100 \$
Gestion du territoire	Véhicule	18 725 \$
Travaux publics	Qualité de l'eau potable	26 943 \$
Travaux publics	Machineries spécialisées	18 100 \$
Travaux publics	Circulation - signalisation	<u>15 000 \$</u>
	TOTAL :	360 869 \$

QUE les achats soient préalablement autorisés par bon de commande et que, s'il y a lieu, toutes les procédures d'appels d'offres soient respectées, le tout conformément à la loi.

QUE la dite somme ainsi empruntée soit remboursée au fonds de roulement sur une période de trois (3) ans et que le dit emprunt ne soit effectué qu'au moment de la dépense.

ADOPTÉ

2005-01-010

**CONTRAT DE SOUTIEN AUX LOGICIELS ET AUX PROGICIELS,
FIRME NEXXLINK, EXERCICE FINANCIER 2005**

ATTENDU QUE la Ville de Bromont utilise les logiciels de Nexxlink pour la comptabilité, la perception, la taxation, le budget, la dette, les immobilisations, les élections et le générateur de rapport ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PATRICK CHARBONNEAU**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10 JANVIER 2005

DE renouveler le contrat de soutien aux logiciels et progiciels avec la firme Nexxlink pour la somme de **DOUZE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DEUX DOLLARS ET VINGT-DEUX CENTS (12 482,22 \$)**, taxes en sus.

D'autoriser la trésorière à signer le contrat de soutien aux logiciels et aux progiciels pour l'année 2005.

ADOPTÉ

2005-01-011

CONTRAT DE SOUTIEN ET D'ENTRETIEN AUX APPLICATIONS DE LA FIRME PG MENSYS, SYSTÈME D'INFORMATION, EXERCICE FINANCIER 2005

ATTENDU QUE la Ville de Bromont utilise les applications de PG Systèmes d'information pour les permis, les requêtes et l'urbanisme ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PATRICK CHARBONNEAU**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE renouveler le contrat de soutien et d'entretien aux applications avec la firme PG Systèmes d'information pour la période du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2005 pour la somme de **CINQ MILLE TROIS CENT VINGT-CINQ DOLLARS (5 325,00 \$)**, taxes en sus.

D'autoriser la trésorière à signer le contrat de soutien aux logiciels et aux progiciels pour l'année 2005.

ADOPTÉ

2005-01-012

AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2004

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PATRICK CHARBONNEAU**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, telle que déposé, la liste des amendements budgétaires pour la période du 1^{er} décembre 2004 au 31 décembre 2004.

D'autoriser la trésorière à effectuer lesdits amendements budgétaires.

10 JANVIER 2005

QUE la dite liste des amendements budgétaires fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ

2005-01-013

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVEMENT À
L'EMPIÈTEMENT D'UNE REMISE DANS LA MARGE LATÉRALE,
LOT 432-79 DU CADASTRE DU CANTON DE FARNHAM, RUE DION**

ATTENDU l'avis publié dans l'hebdomadaire *Le Guide* dans son édition du 11 décembre 2004 ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **SERGE DION**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PATRICK CHARBONNEAU**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accorde une dérogation mineure afin d'autoriser l'empiètement, dans la marge latérale, d'une remise, lot 432-79 du cadastre du Canton de Farnham, 20 rue Dion.

ADOPTÉ

2005-01-014

**RENOUVELLEMENT DU PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LE
GARDIENNAGE ET L'INCARCÉRATION DE PRÉVENUS**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre de Monsieur Richard Dufresne, directeur de la Sécurité publique de Granby concernant le renouvellement du Protocole d'entente, entre la Ville de Bromont et la Ville de Granby, pour le gardiennage et l'incarcération de prévenus ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **DONALD DEMERS**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Bromont consente à ce que l'entente entre la Ville de Granby et la Ville de Bromont concernant le gardiennage et l'incarcération de prévenus soit renouvelée sur une base de cinq (5) ans et qu'elle prenne fin suite à un avis écrit de six (6) mois par les deux (2) parties.

ADOPTÉ

10 JANVIER 2005

2005-01-015

**ADJUDICATION DU CONTRAT D'ACHAT D'AMEUBLEMENT POUR
LE POSTE DE POLICE**

ATTENDU QUE les travaux d'agrandissement du poste de police sont sur le point d'être complétés ;

ATTENDU QUE de nouveaux espaces de travail ont été ajoutés et que nous devons procéder à l'achat d'ameublement ;

ATTENDU QUE nous prévoyons prendre possession des nouveaux locaux vers la fin février ;

ATTENDU QUE nous avons procédé à un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'ameublement et que nous avons eu deux soumissionnaires :

PAPETERIE LALIBERTÉ	29 100,60 \$
PAPETERIE ATLAS	28 871,28 \$

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme et répondant aux conditions et spécifications exigées est, Papeterie Atlas ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **DONALD DEMERS**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE soit octroyé le contrat d'achat à PAPETERIE ATLAS, pour la somme de **VINGT HUIT MILLE HUIT CENT SOIXANTE ET ONZE DOLLARS ET VINGT HUIT CENTS (28 871,28 \$)**, taxes incluses.

ADOPTÉ

2005-01-016

**DEMANDE D'APPUI RELATIVE À L'AGRANDISSEMENT DU MUSÉE
DU CHOCOLAT DANS LE CADRE DU PACTE RURAL, MRC DE LA
HAUTE-YAMASKA**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la documentation concernant la demande d'aide financière faite dans le cadre du « Pacte rural MRC de La Haute-Yamaska » relative au projet d'agrandissement du Musée du chocolat ;

10 JANVIER 2005

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **DONALD DEMERS**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal appuie la demande d'aide financière relativement au projet d'agrandissement du Musée du chocolat dans le cadre du « Pacte rural MRC de La Haute-Yamaska ».

ADOPTÉ

2005-01-017

**RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À « QUÉBEC MUNICIPAL »,
EXERCICE FINANCIER 2005**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **SERGE DION**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière, Madame Diane Dufresne, à payer la somme de **SEPT CENT CINQUANTE DOLLARS (750,00 \$)**, taxes applicables en sus à Québec municipal, somme représentant le renouvellement de l'abonnement de la Ville de Bromont à *Québec municipal*, année 2005.

ADOPTÉ

2005-01-018

TRANSPORT ADAPTÉ POUR PERSONNES HANDICAPÉES

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **SERGE DION**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **TROIS MILLE SIX CENT QUARANTE-CINQ DOLLARS ET SOIXANTE-DIX-NEUF CENTS (3 645,79 \$)** à la Ville de Granby, somme représentant la quote part de la Ville de Bromont au Transport adapté.

10 JANVIER 2005

D'autoriser la mairesse, Madame Pauline Quinlan ou, en son absence, le maire suppléant et le greffier ou, en son absence, la greffière par intérim, à signer, pour et au nom de la Ville de Bromont, le protocole d'entente sur le transport adapté pour personnes handicapées.

ADOPTÉ

N. M.

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA
HAUTE-YAMASKA TENUE LE 9 DÉCEMBRE 2004**

Les membres du Conseil ont pris connaissance dudit procès-verbal.

2005-01-019

**SIGNATURE DES CHÈQUES ET DES CERTIFICATS DE TRÉSORIER
EN L'ABSENCE DE LA TRÉSORIÈRE**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PATRICK CHARBONNEAU**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le greffer, à signer les chèques et les certificats du trésorier et ce, en l'absence de la trésorière.

QUE la présente résolution annule toutes les résolutions adoptées, à cet effet, antérieurement.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Luc Chagnon demande pourquoi l'affiche pour désigner la rue Marie-Victorin n'est pas encore installée.

10 JANVIER 2005

Madame Edith Beaudry demande où en est le dossier de vignettes relatives au stationnement sur la rue des Deux-Montagnes. Elle se plaint que de la musique ait été diffusée jusqu'à 23 heures le samedi 8 janvier dernier à la Station touristique.

Monsieur Michel Bilodeau remercie le Conseil pour son appui au projet d'agrandissement du Musée du Chocolat.

2005-01-019

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **SERGE DION**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

PIERRE SIMONEAU, O. M. A., GREFFIER